

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 6 NOVEMBRE 2024

Sont présents:

- La conseillère : Mmes Sophie Bouchard et Chantal Godbout
- Les conseillers : Mrs. Réjean Bernard, Réal East, Jean-François Royer et David Royer

Sont absents :

- Mme Fanny Dupras, mairesse

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement, formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante Mme Sophie Bouchard.

Assiste également à l'assemblée, Mme Lise Bégin, directrice générale, greffière-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée, assiste aussi à l'assemblée Mme Karoline Létourneau comme chargée de projet et Technicienne en traitement des eaux durant la partie du rapport de projet et développement.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse suppléante déclare la séance ouverte à 19h00.

2. 24-11-217: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Réal East appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté :

1. Ouverture de la séance; Il est : _____
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 octobre 2024 à 19h00;
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 octobre 2024 à 19h30
5. Avis de motion et présentation projet Règlement #258 abrogeant le règlement #239 ou toutes autres règlements similaires sur la gestion contractuelle;
6. Avis de motion et présentation projet Règlement #259 sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de La Reine;
7. Avis de motion d'un projet Règlement #260 Règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier
8. Avis de motion et présentation d'un projet Règlement #261 Règlement relatif aux traitements des élus et autorisant aux versements d'une allocation de transition à certaines personnes.
9. La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 31 octobre 2024 par e-mail;
10. Voirie
 - 1) Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie
11. Rapport de Projet de Développement
 - 1) Sentier de La Duvan Projet Dualco
 - 2) Acceptation PSPS-076/volet 4
 - 3) Dépôt projet Espri
 - 4) Soutient au programme de rapprochements interculturels
 - 5) Projet Poste essence autonome
 - 6) Eau Potable -Rinçage
 - 7) Bilan Stratégique
 - 8) Résumé Sentier d'halloween

Rapport des activités du maire, des conseillers, DG ou DGA;

 - 1) Rencontre de la MRC du mois
 - 2) Résumé rencontre OH
 - 3) Dépôt informations de l'évaluation foncière 2025-26-27
 - 4) Suivi AtkinsRéal pour assainissement des eaux usées.
12. Correspondance;
 - 1) Club de sentier de moto neige normes et cartes
 - 2) Moratoire immigration
 - 3) Suivi des obligations Intérêts pécuniers
 - 4) Conseil en bref octobre 2024
 - 5) Plan de commandite panier de Noel 2024
 - 6) Résumé Mini-Scribe
13. Présentation des comptes à payer;

14. Diverses résolutions:

- 1) Demande de PG Expédition
- 2) Motion liberté intellectuelle en bibliothèques publiques
- 3) Dépôt du rôle et avis public 29 octobre 2024
- 4) Demande Cercles des Fermières La Reine
- 5) Budget révisé OH
- 6) Vidéo conférence PIIRL
- 7) Mandat firme comptable : Reddition de compte TECQ 2019-2024
- 8) Demande de salle Préparation au mariage
- 9) Demande de Reddition de compte PPA-CE 2024
- 10) Contrat de travail 2025- Inspecteur municipal
- 11) Entente relative aux animaux 2025
- 12) Traitements des employés-élus 2025
- 13) Vente pour non-paiement de taxe à la MRC
- 14) Adoption d'une directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

15. Période de questions (de 20h à 20h30);

16. Rapport de Projet de Développement

17. Sécurité Civile

18. Varia : Sujet Divers

19. Clôture de la séance. Il est ___ h__

**3. 24-11-218: ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
7 OCTOBRE 2024 À 19H00**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 octobre 2024 à 19h00.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par M. David Royer, appuyé par Mme Chantal East et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 7 octobre 2024 à 19h00.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

**4. 24-11-219: ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 14 OCTOBRE 2024 À 19H30**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 octobre 2024 à 19h30.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par M. Réal East, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 14 octobre 2024 à 19h30.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

**5. 24-11-220: AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET POUR LE
RÈGLEMENT #258 ABROGEANT LE RÈGLEMENT #239 OÙ
TOUTES AUTRES RÈGLEMENTS SIMILAIRES SUR LA
GESTION CONTRACTUELLE**

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

**6. 24-11-221: AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET POUR LE
RÈGLEMENT #259 SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA REINE**

**7. 24-11-222: AVIS DE MOTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT #260
RÈGLEMENT POUR DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025**

8. **24-11-223:** **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET POUR LE RÈGLEMENT #260 RÈGLEMENT RELATIF AUX TRAITEMENTS DES ÉLUS 2025 ET AUTORISANT AUX VERSEMENT D'UNE ALLOCATION DE TRANSITION À CERTAINES PERSONNES**

9. La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 30 novembre 2024 par e-mail;

10. **VOIRIE**

1) Résumé Contremaître Opérateur en Voirie

11. **RAPPORT DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT**

1) **24-11-224 :** **Sentier de La Duvan Projet Dualco**

CONSIDÉRANT QU'il pourrait avoir la possibilité d'avoir un projet d'envergure sur l'ancien site minier La Duvan;

CONSIDÉRANT QUE le projet consisterais à un projet sentier éducatif en ce qui a trait l'historique de cette mine, un observatoire, une identification des plantes et des arbres de cet emplacement et autres concepts connexes;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par M. David Royer et résolu à l'unanimité de mandater Mme Karoline Létourneau chargée de projet sur ce projet d'envergure avec la Dualco et de faire un suivi aux élus.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

2) **Acceptation PSPS-076 Volet 4**

3) **Dépôt du projet SPRI – Souper Inter culturelle**

4) **Soutien au programme de rapprochements interculturels**

5) **24-11-225 :** **Projet : Poste essence autonome**

CONSIDÉRANT QU'il pourrait avoir dans la municipalité de La Reine, un projet qui aurait la possibilité d'être subvention en partie et qui est pour l'instant qu'embryonnaire soit :

Un poste essence autonome avec une entreprise indépendante comme propriétaire du projet;

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité de mandater Mme Karoline Létourneau chargée de projet de faire le nécessaire pour soutenir ce projet et l'analyser sous tous ces angles et de faire un suivi aux élus.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

6) **Eau potable -Rincage :** Mme Karoline Létourneau nous confirme que le rinçage de l'eau potable a été fait le 20 octobre 2024 et tout s'est bien déroulé.

7) **24-11-226 :** **Bilan Stratégique d'eau potable**

CONSIDÉRANT QUE le dépôt du bilan stratégique d'eau potable pour les années 2019-20-21-22-23 ont été complété par Karoline Létourneau, technicienne en eau potable;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité de prendre acte et d'accepter ce dépôt du bilan stratégique en eau potables pour les années 2019-20-21-22-23 qui a été déposé en octobre 2024.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

8) Résumé Sentier d'halloween 2024 – Cette soirée a été très bien.

12. **RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE, DES CONSEILLERS, DG OU DGA;**

- 1) Rencontre de la MRC du mois
- 2) Résumé rencontre OH
- 3) Dépôt informations de l'évaluation foncière 2025-26-27
- 4) Suivi AtkinsRéalisis pour assainissement des eaux usées

13. **CORRESPONDANCES**

- 1) Club de sentier de moto neige normes et cartes
- 2) Moratoire immigration
- 3) Suivi des obligations Intérêts pécuniers
- 4) Conseil en bref octobre 2024
- 5) Plan de commandite panier de Noel 2024
- 6) Résumé Mini-Scribe

14. **24-11-227: PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par M. David Royer et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer, pour octobre 2024 de **94 610.97\$** et novembre 2024 pour **3 577.17\$** d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins.
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels d'octobre 2024 au montant de **6 754.33\$**
- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés et aux élus, en octobre 24 pour un montant de **15 759.87\$** et les DAS provinciales et fédérales; remises de septembre 2024 payées en octobre 2024 pour **5 542.29\$**
- Soit : le grand total des dépenses pour octobre et une partie de novembre 2024 pour **124 244.63\$.**

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

15. **DIVERSES RÉOLUTIONS**

1) **24-11-228: Demande de PG Expédition 2025**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de PG Expédition 2025 comme par les années passées et de fournir le défibrillateur au Club Optimistes et d'inscrire sur la boîte blanche le nom et le téléphone de la personne qui de l'aura en sa possession pour rester sécuritaire pour les citoyens.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

2) **24-11-229: Motion liberté intellectuel en bibliothèque publiques**

Attendu que le [Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique](#) stipule que la bibliothèque publique est un centre d'information de proximité;

Attendu que la Bibliothèque publique met à disposition de ses usagers une grande diversité de savoirs et d'informations;

Attendu que la Bibliothèque publique offre des œuvres et des documents reflétant différents points de vue qui sont eux-mêmes le reflet du moment de l'Histoire auxquels ils appartiennent;

Attendu que la Bibliothèque publique est une composante essentielle des sociétés de la connaissance, qui s'adapte en permanence aux nouveaux moyens de communication pour remplir ses missions : fournir un accès universel à l'information et en favoriser l'appropriation par toutes et par tous;

Attendu que la Bibliothèque publique offre au public un espace accessible pour la production de connaissances, le partage et l'échange d'informations et de culture, et la promotion de l'engagement citoyen;

La bibliothèque est un bien collectif et un lieu où se développe une relation aux savoirs faite d'exploration, d'échange, de connaissances, de culture et d'enrichissement.

En fournissant le lieu, les ressources et le personnel apte à les soutenir, la bibliothèque permet à tous les individus, tout au long de leur vie et peu importe leur âge, leur statut social et leur provenance, de se former et de combler leurs besoins de connaissances, d'information et de perfectionnement. La bibliothèque est au cœur de la vie des gens.

Qu'elle soit publique, en milieu professionnel ou d'enseignement, la bibliothèque occupe une place fondamentale dans sa communauté et elle agit comme force motrice de développement social, économique et culturel. Elle est cette porte toujours accessible et ouverte sur le monde.

Comme le proclame l'UNESCO ainsi que la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises dans la Déclaration des bibliothèques québécoises, la raison d'être de la bibliothèque est d'assurer un « accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information », notamment grâce à la gratuité.

Attendu que le même Manifeste de l'UNESCO déclare que les collections et les services ne doivent être soumis à aucune forme de censure idéologique, politique ou religieuse, ni à aucune pression commerciale;

Attendu que plusieurs situations, partout à travers le monde, laissent craindre pour le rôle fondamental des bibliothèques de diffuser des contenus diversifiés dans le respect de la liberté intellectuelle et d'expression;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Chantal Godbout qu'afin de garantir un accès au savoir et à la culture à la population québécoise, la municipalité de La Reine reconnaisse officiellement:

- a) Les bibliothèques publiques comme des lieux reflétant la diversité des points de vue,
- b) L'expertise du personnel des bibliothèques publiques pour gérer la sélection et la diffusion des collections,
- c) La nécessité de soutenir et d'appuyer le personnel des bibliothèques publiques dans le choix des œuvres composant leurs collections et de ne pas céder à la pression de censure et de demandes de retrait qui pourraient cibler ces institutions.

Projet préparé et proposé par l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), et appuyé par le Réseau BIBLIO du Québec (RBQ).

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

3) 24-11-230: Dépôt du Rôle d'évaluation 2025-26-27 et Avis Public 29 octobre 2024

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité de La Reine a reçu un nouveau rôle de la MRC de l'Abitibi Ouest, concernant la première année d'application de ce rôle triennal soit : 2025-206-2027 déposé par M. Norbert Legros étant évaluateur agréé pour la municipalité de La Reine.

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par M. Jean-François Royer et résolu à l'unanimité de prendre acte de ce dépôt et de mandater la directrice générale à faire un avis public le plus tôt possible. L'avis public a été affichée aux deux places habituelles le 29 octobre 2024.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4) **24-11-231:** **Demande Cercles des Fermières de La Reine**

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par M. David Royer et résolu à l'unanimité, de d'accepter la demande des Cercles des Fermières de La Reine pour prêt de la salle communautaire sans frais pour la semaine du 4 au 8 novembre 2024.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

5) **24-11-232 :** **Budget Révisé OH**

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt du nouveau budget révisé de l'OH en date du 11 novembre 2024 pour un montant de 6640.00\$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

6) **24-11-233 :** **Démonstration en visioconférence pour le programme PIIRL**

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par M. David Royer et résolu à l'unanimité, de mandater la directrice générale à assister à la rencontre de démonstration en visioconférence pour le programme PIIRL qui est un volet du programme d'aide financière du MTQ pour faire un plan d'intervention en infrastructure routières locales qui pourrait dans le futur donner de l'aide financière de surplus.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

7) **24-11-234 :** **Mandant firme comptable : Reddition de compte TECQ 2019-2024**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Jean-François Royer et résolu à l'unanimité, de mandater la firme comptable RCGT pour la reddition de compte TECQ 2019-2024.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

8) **24-11-235:** **Demande de salle pour la préparation au mariage 2025**

Il est proposé par M. Jean-François Royer, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité, d'accepter la demande de prêt de salle communautaire pour la préparation au mariage 2025 si les formateurs ont 8 couples et plus d'inscrit à leur formation. Cette formation se déroulera les 7-8-9 mars 2025.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

9) **24-11-236 :** **Demande de Reddition de compte Programme d'aide à la voirie locale**
Dossier no : PLA89994-87080 (8) -20240418-001

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Reine a reçu une subvention de 23 302.00\$ pour le programme d'aide à la voirie pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de profilage de fossés ont été fait et complété sur les routes de la municipalité de La Reine par Multi-Services Robitaille tel que stipulé sur la facture en date du 28 novembre 2024 pour un montant de 23 653.15\$

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité de mandater la directrice générale à faire la reddition de compte pour ce programme d'aide à la voirie locale.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

10) 24-11-237 : Contrat de travail 2025 -Inspecteur municipal

Il est proposé par M. Jean-François Royer, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité d'accepter le contrat de travail 2025 de l'inspecteur municipal ainsi que son augmentation de salaire qui est stipulé dans le contrat.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

11) 24-11-238 : Soumission Entente relative aux animaux 2025 SPCA

Il est proposé par M. David Royer, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité d'accepter l'entente relative aux animaux de 2025 de la SPCA au montant de 1259.00\$ et de mandater la directrice générale à signer le contrat.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

12) Traitements des employés 2025

A Revoir

13) 24-11-239 : Vente pour non-paiement de taxes à la MRC

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité après avoir pris connaissance des citoyens qui ont un retard de paiement de taxe de faire parvenir à la MRC de l'Abitibi-Ouest, 3 matricules en vente de non-paiement de taxes à la MRC.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

14) 24-11-240: Adoption d'une directive particulière à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

CONSIDÉRANT la sanction, le 1er juin 2022, de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français (L.Q. 2022, c. 14), modifiant la Charte de la langue française (RLRQ, c. C-11) (ci-après la « Charte ») ;

CONSIDÉRANT que la Charte édicte un devoir d'exemplarité pour l'Administration, exigeant notamment des organismes municipaux qu'ils utilisent la langue française de façon exemplaire dans leurs activités ;

CONSIDÉRANT que la Politique linguistique de l'État, entrée en vigueur le 1er juin 2023, s'applique aux organismes municipaux;

CONSIDÉRANT que le Règlement sur la langue de l'Administration (RLRQ, c. C-11, r.8.1) et le Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche (RLRQ, c. C-11, r.5.1) complètent le régime juridique applicable à l'Administration quant à l'utilisation du français et prévoient, en plus de celles énoncées dans la Charte, des situations où une autre langue que le français peut être utilisée;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 29.15 de la Charte, un organisme de l'Administration auquel s'applique la Politique linguistique de l'État doit adopter une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il entend utiliser une autre langue que le français dans les cas permis par la Charte et ses règlements d'application et la réviser au moins tous les cinq ans;

CONSIDÉRANT l'obligation de transmettre cette directive, ainsi que toute révision subséquente, au ministre de la Langue française en plus de la rendre publique sur le site Internet de la municipalité/MRC/régie;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Monsieur Jean-François Royer et résolu à l'unanimité d'adopter cette directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

16. **PÉRIODE DE QUESTIONS (20H À 20H30)**

17. **SÉCURITÉ CIVILE**

18. **VARIA : Sujet Divers;**

1) **24-11-241: Calendrier 2025**

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité d'accepter les dates du calendrier pour l'année 2025 et l'afficher aux endroits appropriés.

Les dates sont :

6 janvier	10 février	12 mars	7 avril	5 mai	2 juin
14 juillet	11 août	8 septembre	6 octobre	3 novembre	1 décembre

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

19. **24-11-242: CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 20h30.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

Directrice générale Greffière Trésorière
Lise Bégin

Mairesse suppléante
Sophie Bouchard

Je, Sophie bouchard, mairesse suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.